

Numéro France Travail 10071975943

Mme LACAZE KARINE
3 COTE DE DEZES
15600 ST ETIENNE DE MAURS

Références à rappeler

numéro identifiant 0547402C

AURILLAC, le 31 juillet 2025

Votre contact en direct

044pierre-jean.fleys@francetravail.net

RELEVÉ DE SITUATION DU 16/07/2025

HCSP
FT14

C44/ID008

PERIODE DU 01/06/2025 AU 30/06/2025 (30 jours)							Régularisation					
Juin 2025	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nb d'alloc. Journalière(s)	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nb d'alloc. Journalière(s)	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Différé d'Indemnisation							7					
Aide au retour à l'emploi formation	10	462,60	24,30			438,30	10	462,60	24,30			438,30
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	5	231,30	12,15			219,15	5	231,30	12,15			219,15
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi							8	156,56				156,56
Allocations dues (1)											156,56	

FRANCE TRAVAIL AUVERGNE-RHONE-ALPES

AFT AURILLAC 9 AV COMMANDANT MONRAISSE 15013 AURILLAC CEDEX

www.francetravail.fr - **3949** Service gratuit + prix appel

ACCES LIBRE DE 8H30 A 12H30 DU LUNDI AU VENDREDI. RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS L'APRES-MIDI SAUF LE JEUDI JEUDI

Références à rappeler

numéro identifiant 0547402C

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations journalières	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) <i>Montant net social*</i>	(5) Prélèvements	(6) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 5)	(7) Sommes trop perçues
156,56	0,00	0,00	156,56	0,00	156,56	0,00

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 0,00 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 0,00 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur www.francetravail.fr, dans la rubrique « Mes attestations ».

*Le montant net social correspond au montant des revenus à déclarer pour avoir droit au RSA et à la prime d'activité. Il est calculé à partir du revenu brut, duquel sont déduites toutes les cotisations et contributions sociales légales obligatoires.

Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le mode de calcul du montant net social et son usage sur le site du Ministère chargé des Solidarités « solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social ».
Le montant net social de l'ensemble de vos revenus est accessible sur le portail « mesdroitssociaux.gouv.fr ».

Références à rappeler

numéro identifiant 0547402C

REGLEMENT DU 18/07/2025

Règlement de 156,56 euros par virement bancaire au nom de MME LACAZE KARINE HELENE
Domiciliation : FR7616807003324XXXXXXXXXX36 CCBPFRPPGRE

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 30/06/2025

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 23/06/2025 : 8 allocations journalières.

Durée d'indemnisation restante (en jours) : 253

Allocation brute d'un montant journalier de 19,57 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 31,39 Euro.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur **www.francetravail.fr**.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

L'application du prélèvement à la source sur votre paiement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu, une régularisation pourra le cas échéant intervenir lors de la liquidation définitive de votre impôt.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- en vous connectant à votre espace particulier à l'adresse **www.impots.gouv.fr**,
- en appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).